

Code Natura 2000 : 1096

Lamproie de Planer

CARTE D'IDENTITÉ

Nom scientifique : *Lampetra planeri*

Classification : Cyclostomes

Taille : maximum 20 cm

Poids : 2 à 5 g

Présence en Wallonie : Condroz, Fagne-Famenne, Ardenne, Lorraine

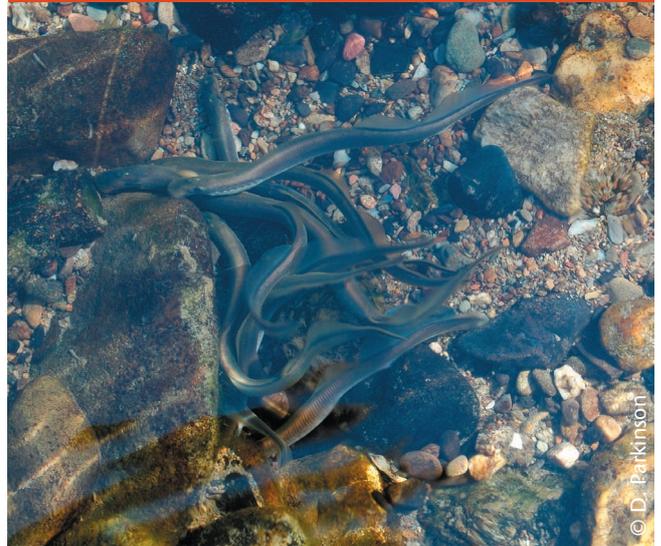
Nid : creusé dans les sédiments entre 3 cm et 60 cm de profondeur

Nombre d'œufs : 1 000 à 2 000

Nombre de nidification : 1

Alimentation : larves : micro-organismes ; adultes : ne se nourrissent pas

Protection : bonne qualité de l'eau, maintien des zones de frayère



OBSERVER

Un nœud de poissons allongés s'agite au fond du ruisseau à l'eau claire. Ils ressemblent un peu à des anguilles mais sont plus petits et plus fins. Ils n'ont pas non plus de nageoires sur les côtés et leur bouche semble bizarre. Ce sont des lamproies de Planer, appelées aussi petites lamproies. Bien qu'elles vivent dans l'eau, les lamproies ne sont pas vraiment des poissons mais des animaux plus primitifs appelés Cyclostomes. Les lamproies n'ont pas de bouche mais un disque qui est une sorte de ventouse avec plusieurs dents. Elles n'ont pas non plus de nageoires paires, seulement deux nageoires dorsales. Les branchies ne sont pas protégées par des opercules, il y a juste sept trous de part et d'autre de la tête. Enfin, les lamproies n'ont qu'une narine.

On distingue les lamproies fluviatiles des lamproies de Planer (ou petite lamproie) seulement par la taille et la disposition des nageoires dorsales. Il est donc difficile de différencier ces animaux dans l'eau. Il faut les avoir en main. La lamproie de Planer est plus répandue et se trouve souvent dans de plus petits ruisseaux du sud du Sillon-Sambre-et-Meuse.

ÉTUDIER

La lamproie de Planer est assez rare mais répandue dans les cours d'eau de bonne qualité au Sud du Sillon-Sambre-et-Meuse. Le statut de la lamproie de Planer est mal connu. Les populations semblent stables depuis les années '70 mais on ne peut pas donner d'estimation des populations en Wallonie.

Les sites fréquentés sont en général des ruisseaux, particulièrement les têtes de source et les zones à courant d'environ 0,4 m/s. Si la température de l'eau dépasse les 29 °C, les lamproies quittent le site ou meurent.

La reproduction débute lorsque l'eau est à 10 °C. Les œufs sont pondus dans une dépression creusée dans les sédiments (limon ou sable). Après l'éclosion, les larves se dispersent et creusent un terrier de 5 mm de diamètre dans lequel elles vont passer 2 à 6 ans de leur vie. La métamorphose a lieu en général en automne et les accouplements au printemps. Les adultes meurent rapidement (environ 15 jours) après l'accouplement car ils ne peuvent plus se nourrir à cause d'une atrophie du système digestif.

PROTÉGER

La pollution thermique, chimique et organique de l'eau et des sédiments est une cause importante qui peut entraîner des disparitions locales des lamproies de Planer. De même, les ouvrages et autres constructions dans les ruisseaux bloquent souvent l'accès à des sites de reproduction.

La qualité de l'eau doit être la meilleure possible. L'épuration des eaux usées est importante et on veillera à l'appliquer dans tous les bassins versants (épuration collective ou individuelle). De plus, les agriculteurs devraient appliquer les produits phytosanitaires et les engrais de manière parcimonieuse afin de limiter voire d'éviter l'écoulement des surplus dans les cours d'eau.



Mieux, la mise en place de tournières enherbées ou de bandes fleuries en bordure de cours d'eau, prônée par les mesures agri-environnementales, serait très bénéfique pour la qualité de l'eau et les différentes espèces des cours d'eau.

Le gestionnaire évitera tout remaniement des berges naturelles des cours d'eau où les lamproies sont présentes. Il veillera à maintenir les cordons d'aulnes en bordures de rivières.



ÉDITÉ PAR LA D'GARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

